

BONNE JOURNÉE

Le ministre Viviani est sorti vainqueur de sa première rencontre avec le Parlement.

Nous nous réjouissons de cette victoire, au même titre que nous nous félicitons de la défaite du Ministre Ribot.

Nous avons confiance entière dans la fermeté républicaine et socialiste de Viviani et en sa volonté réformatrice, mais le passé de Ribot ne nous inspire qu'une défiance et inquiétude.

La Déclaration ministérielle de Viviani, une langue aussi vibrante et aussi généreuse que celle de Ribot, était plate et sans souffle, n'a pas apporté, il est vrai, aux adversaires de la loi de trois ans la promesse catégorique qu'ils souhaitaient.

Et cela a valu à Viviani les votes hostiles des députés socialistes et d'un certain nombre de radicaux socialistes, votes hostiles qui, au dire même de certains d'entre eux, se seraient changés en bulletins favorables si le Ministère nouveau avait été en danger.

Car pour l'instant, toute la question est là. Est-il bon pour la démocratie que, dans l'intérêt de la situation parlementaire, on laisse à gauche, composée exclusivement d'éléments de gauche, forme par Viviani, se maintenir au pouvoir ?

La réponse n'est pas douteuse. Etant données les décisions regrettables qui éloignent les socialistes de la participation au pouvoir, le Ministère Viviani représente par sa composition le maximum de ce qu'il est possible d'espérer.

Faute de concours permanent des socialistes, un Ministère de gauche ne peut se constituer que par l'introduction dans le Gouvernement de représentants de la gauche radicale et de républicains de gauche, à côté des républicains socialistes et des radicaux unifiés.

C'est ce que Viviani a été obligé de prévoir et pour ces raisons, en ce qui nous concerne, nous nous réjouissons de nos succès.

Quant à la loi de trois ans, nous n'oublions pas que le Chef du Gouvernement a voté contre elle et que M. Messimy, Ministre de la Guerre, a été l'auteur d'un amendement réduisant à 30 mois la durée du service militaire.

Et, tenant compte enfin de la présence d'Augegneur dans le Ministère, nous croyons pouvoir escompter que l'effort gouvernemental exercera dans le sens d'une réduction du sacrifice demandé à la nation, en même temps que la diplomatie de Viviani, ministre des Affaires Etrangères, sera mise au service d'une politique de pacification internationale.

Sans rien abdiquer de nos vues sur la question des trois ans, nous estimons donc que le Ministère Viviani, par le passé de son chef et de plusieurs de ses collaborateurs, mérite que les démocrates républicains et socialistes lui accordent la confiance et le crédit que la majorité parlementaire lui a consentis hier.

OPINIONS

L'Histoire des Religions à l'Ecole

La défense de l'Ecole laïque reste à l'ordre du jour. C'est là en effet une question de haute importance. La laïcité est indispensable à l'évolution de l'humanité tout autant qu'à celle de l'intelligence et de la science.

La véritable neutralité scolaire consiste dans le respect des croyances religieuses, dans une attitude qui ne sera point négative ou agressive, et non pas dans une soumission ni une approbation hypocrites. Une telle neutralité est impossible. Il ne faut pas la souhaiter, la prétendre vraisemblable. Elle ne peut être, par ce que sans cesse, la science, l'histoire, rencontrent aujourd'hui la théologie catholique ou chrétienne sur des points qu'elles doivent examiner, sur des sujets à propos desquels il ne peut se faire qu'elles se prononcent. Et ses conclusions, tout aussi modérées, impartiales, qu'elles seront, iront forcément à l'encontre de la Bible et de l'autorité dogmatique en matière d'astronomie, de géologie, d'histoire naturelle, d'anthropologie, de sociologie, par exemple. Nous n'avons pas ici à relever ces contradictions. Elles existent, on les connaît d'ailleurs. Cela suffit.

L'Etat est, du reste, maître dans ses écoles, au même titre que l'Eglise l'est dans les siennes. Il a lui, pour mission, comme le disait l'éminent abbé Alfred Loisy, « d'enseigner positivement ce qui est de vérité scientifique, expérimentale, historique. Il se dispensera d'y ajouter des négations visant les doctrines religieuses qui se prêtent à l'églogue voisine ».

Quant à ce point de vue qui est le véritable aspect de la tolérance, est-il possible d'appliquer cette neutralité à un manuel scolaire d'histoire des religions ?

On le pense, et ce serait embêter une grave lecture — celle de mettre entre les mains des jeunes gens des écoles et des lycées un petit volume simple, loyal et véridique, dépourvu de toute polémique et de toute critique à l'égard des cultes actuels, qui leur apprendrait, avec l'aide d'un professeur avisé, le rôle prépondérant joué dans l'histoire de l'humanité par les dieux qui se succèdent.

Il est inadmissible qu'on laisse la jeunesse scolaire dans l'ignorance où elle se trouve vis-à-vis de ces grandes époques, de ces légendes dont se nourrissent nos âmes et nos rêves.

En dehors de l'enseignement dogmatique reçu par les enfants ou les adolescents au catéchisme, mais dans les classes d'apologie, il n'est, pour ainsi dire, rien révélé de positif, d'historique, d'expérimental à propos de ce que le monde a vu et senti en plus nombreux parmi les classes ouvrières — qui ne possèdent aucun culte.

ABONNEMENTS

Nord et Départements limitrophes... 5 fr. 50

Autres Départements... 6 fr. 25

Paris et environs... 7 fr. 50

Le abonnements sont réglés sans frais dans tous les Bureaux de poste.

PUBLICITÉ

Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger.

Le Cabinet Viviani devant les Chambres

223 VOIX DE MAJORITE

Comme conclusion aux interpellations sur la politique générale, le Gouvernement déclare n'accepter que l'ordre du jour J.-L. Breton pour lequel il réclame la priorité en posant la question de confiance.

Par 362 voix contre 139, la priorité est votée. Par 370 voix contre 137, le fond est adopté.



LE NOUVEAU CABINET VIVIANI AU PREMIER RANG : BIENVANU-MARTIN, VIVIANI, MALVY, NOULENS. — AU DEUXIEME RANG : JACQUER, NERB SIMY, THOMSON, AUGAGNEUR, DAVID, REYNAUD, DALMIER, SAURAIN, AJAM, ABEL, FERRY, COUYBA

Impressions de séance

(De notre rédacteur parlementaire) Paris, 16 juin.

Contraste frappant entre la séance de vendredi dernier et celle d'aujourd'hui. Autant la journée de la chute du Cabinet Ribot est claire et vivante, autant celle de l'avènement du Ministère Viviani a été obscure et morne.

Est-ce donc que les partis de gauche sont uniquement des partis d'opposition, comme ne manquent pas de le dire en toutes occasions les adversaires du régime parlementaire ? Certes non, car des solutions positives ont été proposées, mais le propre de leur épanouissement, c'est la liberté et la clarté, et si la liberté fut complète, la clarté fut peut-être défaut.

Le parti républicain ressemblait assez, dans cette journée, à ces troupes qui ont suivi, joyeuses et pleines d'entrain, des chefs qui les ont défilés victorieusement menées à l'assaut, mais qui s'aperçoivent que ces mêmes chefs les entraînent, sans explication, vers une obscure forêt. Elles suivent, mais leur grâie est tombée. Oublieux-uns, à défaut d'indications, et plus pour protéger leurs camarades que pour se protéger eux-mêmes, s'écartent du gros de la troupe, afin de veiller, à toutes occasions, sur l'attaque d'un ennemi soupçonné.

Tous aspirent à voir un jour plus clair luire sur leur tête, grâce à une prochaine éclaircie. Voilà bien le spectacle qu'offrent les partis républicains au cours de cette séance.

Rien de bien net n'est sorti de la séance et nous n'en voulons pour preuve que ce colloque échangé entre deux hommes dont le républicanisme et le loyalisme à la démocratie sont à toute épreuve : « C'est bien écrit, mais tellement flou... », disait l'un. « Mais non, affirmait l'autre, c'est la volonté de vivre pour agir à bref délai. »

Nous ne pouvons donc que répéter, le soir de cette séance, que ce que nous disions la veille : « Attendons ! »

LE NOUVEAU CABINET VIVIANI

Le député de Lyon reste impassible et on n'obtient de lui ni un mot ni un geste.

Les incidents qui ont suivi ont paru bien ternes après ces cinq minutes de tumulte. La droite a naturellement protesté contre le passage relatif à la laïcité et à l'union des républicains.

Et Viviani descend de la tribune applaudi par la très grande majorité des gauches, à l'exception bien entendu des socialistes.

M. Deschanel annonce qu'il a reçu deux interpellations, l'une de M. Thierry Cazès, l'autre de Jaurès. Celle de M. Poitier de Narçay s'est évanouie, le député nationaliste a compris combien sa présence à la tribune serait impossible étant donné l'état d'indécision de ses amis.

M. Thierry Cazès débute. Il est fort bref et explique ainsi la raison de son laconisme. « C'est la loi militaire qui domine le débat et j'ai vu que pas avoir entendu le passage de la déclaration sur ce point. »

M. Thierry Cazès indique la nécessité de revenir à la loi démocratique de deux ans et tandis que la droite et le centre protestent, les socialistes applaudissent très vigoureusement ainsi que la plupart des radicaux et des républicains socialistes, même ceux qui applaudissent la déclaration du gouvernement.

M. Thierry Cazès affirme presque aussitôt sa confiance dans le gouvernement, car il estime que les réformes préconisées par le Cabinet amèneront nécessairement le retour à la loi de deux ans.

LE NOUVEAU CABINET VIVIANI

« Respectez au moins la laïcité. »

« A Pau, vous êtes sûr du résultat de vos solutions ; ici, vous dites : nous expérimentons. »

« Faisant allusion aux dernières élections, il termine sur cette apostrophe : « Arriez-vous moins de vigueur pour défendre les principes que pour défendre les hommes ? »

Viviani répond immédiatement. « Il est superflu de louer la belle forme de son discours, à un moment où il était interrompu, lui valut cette louange de l'académicien Paul Deschanel : « Respectez au moins la laïcité. »

« On mit en valeur à gauche le passage de son discours rendant hommage au patriotisme des deux ministres. »

« Semblait à un instant déridé l'assemblée en demandant à M. Gallé, avocat malcontent du ministère : « Dites donc, monsieur Gallé, est-ce que vous étiez toujours d'accord avec Déroulède ? »

« Disons pour être impartial et exact que l'impression est presque pénible à gauche, lorsque Viviani fait cette déclaration : « Si je suis au pouvoir en octobre 1915, je ne libérerai pas la classe 1913. »

« La péroraison, — vibrant et éloquent appel aux gauches, et aux gauches seules, — permit au Président du Conseil de descendre de la tribune sous les applaudissements d'une grosse majorité de gauche. »

MON CASINO

Mon casino se porte comme Monaco lui-même, me réjouissais vivement Camille, si tu me vois ici en ce moment, c'est que l'allocation d'une fourniture de... Mais, au fait, cela ne te regarde pas.

Du coup, ma curiosité atteignait son maximum de pression. Pour ce vieux Camille, d'ordinaire si profane, se renfermant dans un si étrange mystère, il fallait qu'il eût en tête une de ces combinaisons que l'on n'ose avouer qu'à l'oreille et dans une obscurité complète.

— L'instant donc, voulant à toute force savoir. — Comment, fis-je d'un ton de reproche, tu te méfies de moi ? C'est mal, cela ; très mal. — Ecoute donc, me répondit-il ; il y a des choses que, vraiment, il est préférable de garder pour soi, si l'on ne veut pas que les autres en profitent à ses dépens.

— Est-ce que l'affaire en question concerne le jeu ? — En plein ! — Alors, tu peux te rassurer et me révéler ton secret. Tu sais que je ne suis pas joueur. — C'est vrai ; et s'il n'y avait que toi pour encrasser les cagnottes des casinos... — Don ? — Je vais te conter la chose, mais seulement après que tu m'auras juré de ne la répéter à âme qui vive. — Je te le jure ! — Vois-tu, tu sais, ou tu ne sais pas... l'un et l'autre sont possibles... qu'au début de la saison mon casino de Blanc-Bains ne marchait pas du tout. C'était au point que je me demandais déjà sous quelle porte je mettais la clef.

— Diable !... fis-je, très intéressé par ce récit. — Oui, mon cher, j'en étais là quand, un soir, absolument désespéré de ne voir autour de ma table de petits-chevaux que deux ou trois douzaines de panasés risquant une pièce de vingt sous toutes les dix minutes, je sortis pour aller boire un bok. — Ça change les idées. — Et cela en suggère quelquefois, comme tu vas voir par la suite. — Les poètes poivrots prétendent que souvent l'inspiration est au fond du verre, dis-je en manière de réflexion. — Ils le prétendent, mais ce n'est pas toujours exact, car, cette fois, l'inspiration me vint d'une chaise, ou plutôt d'une bonne grosse bourgeoise qui était assise dessus, et avait pour pendant un gros bonhomme à la face réjouie de bon vivant. — Bref, une inspiration bien en chair. — No te moque pas, mon vieux, c'est à cette brave femme que je dois la fortune que me sourit depuis deux mois. — Elle te commandait ? — Pas du tout. Elle ne se doute même pas de service qu'elle m'a rendu... Voici ce qui s'est passé. En empochant la monnaie que le garçon venait de lui rendre, son mari lui dit d'un ton fort négatif : — Ce garçon-là vient de me passer un sou perçé ; le n'ai rien dit, car on prétend que cela porte veine. — T'as un sou perçé ? exclama la dame. Mais il faut en profiter tout de suite !

— De quelle manière, ma bonne amie ? — En entrant au casino et m'asseyant aux petits-chevaux. Viens, ajouta-t-elle en se levant, je suis sûre que nous allons gagner. — Comme tu voudras, fit le mari en se levant également et flanquant son épouse qui, déjà, se dirigeait du côté de ma boîte. Ne sachant que faire, je les suivis, poussé aux épaules par une multitude curieuse, et je les vis bientôt s'asseoir sur deux des nombreuses chaises vides dont la vue me causait de si mortelles angoisses. — Et ils jouèrent ? — Sans une hésitation. — Ils gagnèrent ? — Ils perdirent une dizaine de louis en moins d'une heure. — Pauvres gens ! — Tu oublies à qui tu parles, fit sévèrement mon ami. — C'est vrai... Heureux Camille, ajoutai-je pour corriger ma précédente exclamation. — Le lendemain de ces deux bons bourgeois me suggéra tout de suite une idée générale. — Je vins à Paris et m'entendis avec un serrurier qui me perçera pour mille francs de sous, ce que je ne pouvais faire exécuter à Blanc-Bains sans éveiller l'attention. Puis, de retour à mon casino, je distribuai une partie de mes bénéfices à mes garçons, avec mission de les passer comme par mégarde aux consommateurs. — Ah ! mon ami, quel succès !... Un client n'est pas plutôt en possession de mon porte-veine qu'il ne fait qu'un bond jusqu'à la table de jeu où, naturellement, il perd tout ce qu'il veut. — De sorte que tu viens à Paris... — Pour renouveler ma provision de sous perçés. — Léon de MORTAUX.

ECHOS

POUR LES CHASSEURS Du « Journal Officiel » : « Il est interdit de tuer (dans nos possessions de l'Afrique occidentale) tout éléphant qui présenterait des poignées du poids inférieur à 12 kilogrammes environ l'une, soit une saignée d'environ 50 centimètres. Les défenses qui ne satisfèrent pas à la condition le poids seraient considérées au profit de la colonie. »

Comment diantre savoir, à vue de nez, et le poids des défenses d'un éléphant est inférieur à douze kilos ? Ce doit être difficile.

FACETIE D'INTERNE On a beaucoup parlé dans les milieux médicaux de la réaction d'Abderhahien, qui, en explorant le sang en bleu, permet de poser le diagnostic certain de la grosseesse.

Or, dernièrement, arrivait au laboratoire d'un des plus importants manutentions de la Seine un échantillon de sang à traiter par le fameux réactif. L'opération fut consciencieusement exécutée, et l'échantillon retourné à l'expéditeur avec cette petite note : « Réaction positive : la femme est enceinte ! »

Or, l'échantillon provenait du bras d'un jeune interne qui avait voulu s'amuser sans espérer pour sa plaisanterie un succès aussi complet.

HEUREUX PAYS Il en existe un où l'on trouve de l'or... dans l'argent. La Monnaie de Luxembourg a réalisé, en effet l'année dernière, un bénéfice de 974,650 francs et 32 centimes, non pas par un coup de baguette magique, mais tout simplement par la transformation des anciens écus de cinq francs en pièces de un et de deux francs. Les écus frappés à l'effigie de Napoléon Ier, ceux de la Restauration et de Louis-Philippe étaient sans valeur au moment où l'on leur trappa des écus « aurifères ». Ils contenaient de l'or. Et voilà comment trente-cinq millions d'écus ont donné un bénéfice de près d'un million, par l'extraction de l'or.

CHRONIQUE

De la Veine pour Tous — Bonjour, vieux. Comment va ? — Camille !... m'écriai-je, tout joyeux à la vue du vieux camarade qui m'interpella ainsi, et à qui un vigoureux shake-hand témoignait de la satisfaction que j'éprouvais à le rencontrer.

— Eh oui, c'est bien mal, reprit-il, moi en chair et en os... en sus surtout, ajouta-t-il en s'épongeant le front, car nous étions en plein mois de juillet sous une température générale.

— Mais, fis-je assez étonné, comment se fait-il que le monde à Paris, alors que le ciel est bleu et que le soleil est à Blanc-Bains ? Est-ce que, par hasard, ton casino...